

Titre 5.5 Sport en toute sécurité

1. Définition

Le sport sécuritaire désigne un environnement sportif conçu pour donner la priorité au bien-être physique, émotionnel et psychologique de tous les participants, y compris les athlètes, les entraîneurs, les officiels et les bénévoles. Cette notion comprend des mesures visant à prévenir et à traiter des problèmes tels que les abus, le harcèlement, la discrimination, l'intimidation et le dopage. Son objectif principal est de favoriser une culture inclusive et solidaire qui permet aux individus de participer à des activités sportives sans craindre d'être blessés ou maltraités.

Des pratiques sportives sûres et efficaces impliquent l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de procédures complètes, notamment des règles et des protocoles clairs pour traiter et gérer les signalements de harcèlement et d'abus. Des évaluations régulières des risques sont essentielles pour identifier les problèmes potentiels de protection, avec des mesures proactives et des mises à jour basées sur ces évaluations. En outre, des stratégies de sport sûr doivent être intégrées à toutes les opérations et à tous les événements de l'organisation, avec un responsable ou un comité de protection formé désigné comme contact principal pour répondre aux préoccupations en matière de protection.

Les recherches soulignent la prévalence des abus dans le sport, notamment la négligence, la violence psychologique, physique et sexuelle. Il est à noter que de nombreux incidents ne sont pas signalés, souvent révélés uniquement aux pairs ou aux membres de la famille plutôt qu'aux professionnels du sport. Les organisations sportives sont invitées à ne pas s'appuyer uniquement sur des experts juridiques, mais à faire appel à des spécialistes des abus, de la violence sexiste, des droits de l'homme et de la discrimination intersectionnelle. Ces experts fournissent un contexte essentiel et des solutions appropriées, adaptées à la nature spécifique du préjudice et à son impact sur les individus.

Les recommandations pour lutter contre les abus incluent la reconnaissance du préjudice et de son impact, la prise de responsabilité en cas d'échec à prévenir ou à réagir aux informations et l'apport d'un soutien aux personnes concernées. Cela implique de veiller à ce qu'elles puissent reprendre la compétition ou le travail sans représailles, de leur offrir des soins et un soutien indépendants et de prendre des mesures disciplinaires contre les auteurs et ceux qui n'ont pas réagi. Il est essentiel d'établir et d'entretenir des relations constructives avec les personnes concernées, en intégrant leur implication dans les opérations organisationnelles.

Le plan de travail de l'UE pour le sport 2024-2027 marque le premier pas explicite vers un sport sûr, avec un accent initial sur la prévention. Le CIO met en place des centres régionaux de protection pour traiter les signalements et les mesures correctives. Actuellement, 87 % des Fédérations internationales olympiques disposent d'une politique de protection, les 13 % restantes élaborant la leur. Donner la priorité au sport sûr renforce l'intégrité organisationnelle, favorise les expériences positives des participants et s'aligne sur les normes juridiques et éthiques.

2. Scénario idéal

Toutes les parties prenantes du Mouvement olympique s'engagent à maintenir un environnement sûr pour tous les participants, soutenu par des lois nationales et une politique stricte de tolérance zéro contre les violations des mesures de protection. Une stratégie complète et accessible au public pour un sport sûr, intégrée au Code de conduite, définit clairement le harcèlement et met l'accent sur la protection des mineurs et des jeunes.

Un agent de protection formé servirait de contact principal pour toutes les questions de protection, avec des mesures pour répondre aux préoccupations, notamment des mécanismes de signalement efficaces, la confidentialité et des rôles bien définis. Des évaluations régulières des risques impliquant toutes les parties concernées permettraient d'identifier et de traiter les risques potentiels, garantissant des mises à jour proactives des mesures de protection.

L'organisation met en œuvre des approches centrées sur les athlètes et tenant compte des traumatismes et offre une formation complète au personnel, aux bénévoles et aux participants sur les mesures de prévention et les protocoles de signalement. Une formation spécialisée pour le personnel de protection est en cours.

Les campagnes de sensibilisation utilisent divers canaux pour promouvoir les principes de protection. La politique de protection intègre des pratiques anti-discriminatoires et est accessible au public, régulièrement révisée et appliquée de manière cohérente. Un code de conduite clair est signé par toutes les personnes concernées avant qu'elles ne prennent leurs fonctions.

Les procédures de signalement sont évaluées et améliorées en permanence. L'assistance aux personnes ayant des problèmes de protection est impartiale, avec des agents de protection formés à cet effet. Un plan stratégique garantit que les initiatives de protection sont mises en œuvre et appliquées de manière cohérente dans toutes les organisations membres. Le recrutement comprend un processus de sélection rigoureux, avec des contrôles étendus aux partenaires et aux prestataires de services pour garantir le respect des politiques de protection.

3. Risques

- Abandon et baisse de la participation. Perte de personnel.
- Les participants, en particulier les enfants et les personnes vulnérables, risquent de subir diverses formes de préjudices, notamment des violences physiques, émotionnelles et psychologiques, du harcèlement, de la discrimination et de la négligence.
- Le fait de ne pas accorder la priorité à la protection peut entraîner de graves dommages au bien-être des individus et peut entraîner des effets négatifs à long terme sur leur santé physique et mentale.
- Les juridictions et les lois nationales peuvent exiger des organisations sportives qu'elles mettent en œuvre des politiques et des procédures de protection pour protéger les participants contre tout préjudice. Le non-respect de ces exigences légales peut entraîner des poursuites judiciaires, des amendes, des sanctions, voire des poursuites pénales contre l'organisation et ses dirigeants.

- Porter atteinte à la réputation et à la crédibilité de l'organisation aux yeux des parties prenantes, notamment des participants, des parents, des sponsors et de la communauté au sens large.
- La publicité négative peut avoir des conséquences de grande portée, entraînant une perte de confiance dans la direction de l'organisation, une diminution des taux de participation, le retrait des sponsors ou du financement et des dommages à la réputation qui peuvent être difficiles à réparer.
- L'organisation peut avoir du mal à attirer des participants, des bénévoles et des parties prenantes, ce qui entrave sa capacité à remplir efficacement sa mission et ses objectifs.
- Pas d'accès aux bénéfices inhérents au sport/Contrecarrer les bénéfices inhérents au sport.
- Exclusion de certains groupes, personnes vulnérables, groupes marginalisés.

4. Instruments et éléments clés

<i>Instruments</i>	<i>Éléments clés</i>
Évaluation et gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer régulièrement des évaluations des risques complètes et participatives en impliquant le personnel, les bénévoles, les athlètes et les parents afin d'identifier, d'évaluer et de surveiller en profondeur les risques potentiels en matière de protection. • Identifier les risques liés aux facteurs de l'environnement et prendre en compte à la fois la vraisemblance et la probabilité. • Calculer la note globale de risque pour chaque domaine de risque afin de prioriser les mesures d'atténuation des risques. • Développer des mesures d'atténuation des risques. • Suivi, révision et adaptation des mesures d'atténuation des risques.
Éducation et sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Des programmes solides de prévention et d'éducation doivent être obligatoires pour les athlètes, leur entourage et tous les responsables sportifs, y compris les juges et les arbitres. • Mener régulièrement des campagnes de sensibilisation sur plusieurs canaux de communication pour renforcer l'importance de la protection.
Politique de protection	<ul style="list-style-type: none"> • Conforme au code de conduite de l'organisation, aux dispositions éthiques et aux autres politiques. • Aligner la politique de protection sur les lois nationales, en définissant clairement les types de harcèlement et d'abus. • La politique de protection doit être élaborée en fonction d'un objectif précis et adaptée à l'organisation.
Agent de protection	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de la mise en œuvre et du suivi de la politique de protection et servant de contact principal pour les préoccupations et les rapports. • Traite les rapports rapidement, de manière confidentielle et avec les mesures de suivi appropriées.

	<ul style="list-style-type: none"> • Indépendamment des opérations principales de l'organisation, des agents masculins et féminins sont disponibles pour répondre à différents besoins.
<p>Stratégie de réparation/Plan de mise en œuvre de la protection</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître et prendre en compte les expériences des personnes concernées tout au long du processus d'enquête. • Créez la confiance et démontrez un état d'esprit ouvert et constructif dès le départ. • Soyez préparé et transparent en concevant et en publiant des règles de base d'enquête. • Faire preuve de rigueur en établissant et en maintenant les normes nécessaires à une performance élevée.

5. Exemples de bonnes pratiques

Exemple de « politique de protection »

Organisation : Comité international olympique (CIO)

Description : Le CIO a pour objectif de jouer un rôle de premier plan dans la protection des athlètes dans le sport à tous les niveaux. À cet effet, le CIO a adopté la Déclaration de consensus du CIO sur le harcèlement et les abus (violences non accidentelles) dans le sport, dont une première version date de 2007 et une récente mise à jour en 2016.

S'appuyant sur cette déclaration de consensus ainsi que sur d'autres activités visant à soutenir les athlètes, le CIO a élaboré une « boîte à outils de protection ». Cette boîte à outils vise à aider les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les Fédérations Internationales (FI) – bien que la boîte à outils puisse être utile à toutes les organisations sportives – à élaborer des politiques et des procédures visant à protéger les athlètes contre le harcèlement et les abus dans le sport.

En ce qui concerne les conseils relatifs à l'élaboration d'une politique de protection, le CIO fait une distinction entre l'élaboration d'une politique de protection des athlètes au niveau de l'organisation et l'élaboration d'une politique de protection spécifique à une compétition. Pour les deux politiques, le CIO fournit un guide étape par étape pour aider les organisations à élaborer ces politiques. Ces étapes comprennent la description de la politique, le signalement ainsi que le suivi par le personnel clé, les procédures d'enquête, les mesures disciplinaires, etc. Ce guide étape par étape est renforcé par des recherches, des recommandations et des études de cas clés menées dans l'ensemble du Mouvement olympique et propose une approche axée sur les solutions.

Informations complémentaires :

<https://www.olympic.org/athlete365/safeguarding/>

<https://www.olympic.org/news/ioc-launches-toolkit-for-olympic-movement-to-safeguard-athletes-from-harassment-and-abuse-in-sport>

<https://www.olympic.org/athlete365/safeguarding/resource-library>

[Lignes directrices du CIO pour les FI et les CNO.pdf \(olympics.com\)](#)

[Certificat du CIO : Responsable de la protection dans le sport - sportsoracle](#)

Exemple de « politique de protection »

Organisation : Union Internationale de Pentathlon Moderne (UIPM)

Description : La politique de protection des athlètes (2024) fait partie de l'engagement de l'UIPM à favoriser un environnement sûr et favorable pour les athlètes. Il s'agit d'un document complet contenant un ensemble de mesures et d'initiatives conçues pour prévenir le harcèlement, les abus et l'exploitation dans le domaine du pentathlon moderne. Il crée un cadre qui impose l'adhésion de toutes les fédérations nationales de l'UIPM. Alignée sur la déclaration de consensus du CIO sur le harcèlement et les abus dans le sport (2016) et les lignes directrices de la boîte à outils pour les fédérations internationales et les comités nationaux olympiques, la politique contient des définitions de la protection, du harcèlement et des abus, définit le champ d'application pour inclure le harcèlement qui peut survenir au cours de toutes les activités, compétitions et événements de l'UIPM et toutes les personnes couvertes (athlète, entraîneur, entraîneur, manager, agent, médecin, membre de la famille, invité ou similaire) et définit un ensemble de mesures. Il existe des sections dédiées à l'éducation et à la prévention, notamment via la plateforme éducative de l'UIP et les procédures de signalement et d'enquête. Un agent de protection supervise la mise en œuvre des mesures de protection et agit comme point de contact pour les athlètes, veillant à ce que leurs préoccupations soient traitées rapidement et efficacement.

Informations complémentaires :

[L'UIPM publie une série de mises à jour concernant les dispositions de soutien aux athlètes | Union Internationale de Pentathlon Moderne \(UIPM\) \(uipmworld.org\)](#)

[Politique de protection des athlètes vfinal 1.pdf \(uipmworld.org\)](#)

Exemple de « Plateforme de reporting »

Organisation: UCI

Description : Le programme d'intégrité du cyclisme de l'UCI repose sur 3 piliers, dont l'un concerne le « cyclisme en toute sécurité ». Reconnaissant que chacun doit bénéficier d'un environnement sûr, exempt de harcèlement ou d'abus, l'UCI met en œuvre des actions préventives et travaille sur des politiques et des procédures qui protègent les individus. Il s'agit notamment d'une politique de protection du cyclisme et de codes de conduite pour les entraîneurs et les coureurs. Une plate-forme de dénonciation sécurisée fait également partie intégrante du système, où tout comportement portant atteinte à l'intégrité des personnes dans le sport peut être signalé. Les individus peuvent se tourner vers cette plate-forme pour les cas d'abus et/ou de harcèlement, de manipulation de compétitions et d'autres problèmes d'intégrité.

Informations complémentaires:

<https://www.uci.org/pressrelease/uci-launches-cycling-integrity/3kzDLGA0ZbU6c5eces6rZT>

<https://report.whistleb.com/en-GB/uci2>

Exemple de « Formation en ligne sur la protection dans le sport »

Organisation : Common Goal et Fondation UEFA pour l'enfance

Description : Safer Play est un cours d'apprentissage en ligne gratuit sur la protection dans le sport pour le développement. Il est conçu pour aborder les spécificités du sport pour le développement tout en reconnaissant une variété de rôles qui entourent les personnes vulnérables. Ce cours en ligne invite à reconnaître, réfléchir et agir en identifiant les risques de préjudice, les différents types de préjudice, tels que la violence physique, sexuelle, émotionnelle et la négligence sur place ou en ligne, et à créer des espaces inclusifs. Le cours s'adresse aux entraîneurs, travailleurs sociaux, personnel, formateurs, éducateurs, militants et cadres qui travaillent dans le domaine du sport et cible ceux qui travaillent avec des enfants et des jeunes dans des organisations à but non lucratif et non gouvernementales. Le cours est structuré en différents modules, chacun avec une méthodologie en 5 étapes. Commencez par explorer le sujet en regardant une vidéo d'une situation concrète, puis réfléchissez à ce sujet, plongez plus profondément dans le contexte du type de maltraitance et explorez les approches du terrain en écoutant les expériences de première main des praticiens. Les modules se terminent par un quiz pour tester les connaissances acquises.

Informations complémentaires: <https://common-goal.teachable.com/courses/safer-play-english/lectures/42866276>

Exemple « Réponses efficaces aux abus dans le sport »

Organisation : Centre pour le sport et les droits de l'homme

Description: Le projet « Feuille de route pour remédier à la situation » est né du constat que les victimes, les survivants et les lanceurs d'alerte étaient souvent confrontés à des mécanismes inadéquats, dangereux et inefficaces pour enquêter sur les abus dans le sport et les résoudre. Au cours des deux dernières années, le Centre pour le sport et les droits de l'homme, avec le soutien de la Fondation Clifford Chance, a mené des recherches approfondies et consulté diverses parties prenantes afin d'identifier les améliorations à apporter à la manière dont les organisations sportives traitent les signalements d'abus. En partenariat avec un groupe diversifié de personnes concernées issues de différents sports du monde entier, le Centre a étudié les améliorations nécessaires aux processus d'enquête, aux déterminations et aux résolutions fondées sur des preuves, ainsi qu'à l'engagement des personnes concernées dans l'élaboration de solutions à long terme. La série de résultats qui en résulte offre des connaissances, des recommandations et des outils pratiques précieux aux organismes sportifs et aux personnes concernées pour améliorer les normes de recours dans les cas d'abus. La recherche de recours est par nature complexe, car elle englobe diverses formes et n'est nécessaire que lorsque des personnes ont été lésées.

Informations complémentaires : [Feuille de route pour remédier à la situation n° 1 : Réponses efficaces aux abus dans le sport | Centre pour le sport et les droits de l'homme \(sporthumanrights.org\)](#)

Exemple « Protection de l'apprentissage en ligne »

Organisation : Safe Sport International

Description : Safe Sport International est un réseau international d'experts engagés à mettre fin à toutes les formes de violence interpersonnelle, d'abus et de harcèlement dans les environnements sportifs à l'échelle mondiale. Le réseau vise à promouvoir des normes internationales et à fournir des directives

claires en matière de protection à tous les niveaux de participation, à faciliter les réseaux mondiaux dans le domaine du sport sûr et les opportunités de partage d'expériences, d'apprentissage et de recherche et à former des personnes qualifiées et soutenues en matière de protection par le biais de l'éducation et du conseil.

Le programme i -Protect propose une approche holistique de la stratégie de protection de l'enfance, comprenant un apprentissage numérique et des activités destinées aux entraîneurs, aux responsables sportifs, aux responsables de la protection et aux équipes de direction. Le programme propose trois parcours distincts, les plus pertinents et gratuits :

- i -Protect pour les individus : apprentissage de la protection spécifique au rôle pour les parents/familles, les entraîneurs, les directeurs sportifs et les agents de protection
- i -Protect : formation de l'ensemble du club et une grande variété de modèles et de ressources aboutissant au très convoité badge du club i -Protect.

i -Protect vise à accroître la sensibilisation et la compréhension de la protection, permettant une reconnaissance et une réponse plus efficace à toute préoccupation de protection au sein des équipes, des clubs ou des organisations. L'accès individuel permet d'approfondir les rôles spécifiques de l'entraîneur, de la famille, du responsable sportif, de l'équipe de direction et du coordinateur du club. Il existe huit cours de protection différents, mais également une sélection spécifique au rôle choisi.

Informations complémentaires: [i -Protect pour les particuliers](#) | [Safe Sport International](#)

Exemple de « Cours de protection »

Organisation : International Safeguards for Children in Sports, The Open University

Description : La protection dans le sport est une série de trois cours en ligne destinés à tous les acteurs du sport, conçus pour accroître la compréhension de la protection, de son importance et de la manière dont elle peut être développée dans le sport auquel l'utilisateur est lié . Le contenu des cours a été révisé pour s'adapter à un public sportif plus général, initialement développé par la FIFA. La structure de la série est la suivante :

- Cours 1 : Principes fondamentaux de la protection - introduction à la protection (90 minutes)
- Cours 2 : Pratiques de protection – introduction approfondie à la pratique de la protection (12 heures)
- Cours 3 : Protection efficace – connaissances et idées pour améliorer l'efficacité des personnes qui ont des responsabilités en matière de protection.

Informations complémentaires : [OLCreate : Protection dans le sport](#) | [OLCreate \(open.edu\)](#)

Exemple de « Stratégie pour un sport sécuritaire »

Organisation : Confédération allemande des sports olympiques (DOSB)

Description : Le plan d'avenir Safe Sport est la stratégie globale du dsj, du DOSB et de leurs organisations membres pour lutter systématiquement contre les abus dans le sport. Il a été lancé en 2023 et fixe des objectifs dans tous les domaines de la prévention, de l'intervention et des enquêtes sur les cas d'abus non récents qui doivent être atteints dans le sport organisé en Allemagne au cours des dix prochaines années.

Bien que les associations et clubs sportifs aient déjà mis en œuvre un certain nombre de mesures et de projets de protection, les témoignages de victimes et de survivants, les études scientifiques et l'expérience pratique de longue date de nombreuses personnes engagées dans ce domaine montrent clairement que la question de la protection contre la violence dans le sport doit être sérieusement examinée et développée.

Le plan d'avenir Safe Sport vise donc à développer systématiquement les procédures et mesures de protection dans tous les sports en Allemagne. Il a été élaboré dans le cadre d'un processus participatif de grande envergure. Les parties prenantes comprenaient notamment les organisations membres du DOSB et du DSJ, des groupes de défense des droits des athlètes, des entraîneurs, des juges et des arbitres, des enfants et des jeunes, ainsi que des centres de conseil et des victimes et survivants.

Informations complémentaires: [dsj.de: page de détails](https://dsj.de/page-de-d%C3%A9tails)

Exemple de « politique de protection »

Organisation : Fédération Internationale de Judo (IJF)

Description : La politique de protection de la FIJ vise à démontrer l'engagement de la FIJ en matière de protection. La politique définit le harcèlement et les abus sous cinq formes qui peuvent survenir au sein d'un groupe ou envers une seule personne. Il s'agit notamment de la violence psychologique, de la violence physique, du harcèlement sexuel, de la violence sexuelle et de la négligence. L'objectif de la FIJ dans le domaine de la violence, du harcèlement et des abus est de :

- Sensibiliser à la prévention du harcèlement, des abus et de la violence auprès de tous les organismes et populations de la FIJ
- Sensibiliser, clarifier, éduquer toutes les populations sur ce qui est considéré comme du harcèlement, des abus et des violences
- Fournir des informations sur le processus d'alerte et la gestion des cas de harcèlement, d'abus et de violence.
- Établir un environnement sécuritaire pour tous ceux impliqués dans le domaine du judo.

La Politique définit le rôle de chaque acteur : Les fédérations membres sont responsables de la définition et de la mise en œuvre de leurs propres politiques et procédures pour protéger leurs différentes populations contre le harcèlement, les abus et la violence. Celles-ci doivent être adaptées à leur propre cadre juridique national et conformes aux statuts et règlements de la FIJ.

Informations complémentaires : [Politique de protection de la FIJ](#)

Exemple de « Cours de protection »

Organisation : World Athletics

Description : Les fédérations membres et les associations régionales doivent se conformer à la politique de protection de World Athletics. Ce document définit les violations de la sécurité dans le sport et la politique de gestion des cas.

World Athletics a également créé une formation gratuite sur la protection pour tous les acteurs du sport, disponible sur sa plateforme d'apprentissage en ligne. Cette formation certifiée vise à sensibiliser les

participants aux responsabilités en matière de protection, à expliquer son importance et à répondre aux préoccupations. Elle est conçue pour tous les niveaux, des athlètes d'élite et des officiels aux membres et entraîneurs de base. La formation aide les participants à reconnaître les risques, à prendre des mesures pour les atténuer et à signaler leurs préoccupations aux autorités compétentes, favorisant ainsi une culture qui rejette les abus et l'exploitation. La formation vise à aider les participants à élaborer leur propre politique de protection et à mettre en œuvre des mesures de protection.

Informations complémentaires :

[Règles de protection de l'athlétisme mondial](#)

[Ressources Centre](#)

[Cours de formation sur la protection](#)

Exemple de « Cours de protection »

Organisation : Fédération Internationale de Volley-Ball (FIVB)

Description : La FIVB a mis en place un cours d'apprentissage en ligne obligatoire sur la protection des athlètes, des officiels et des participants aux compétitions de la FIVB. Ce cours vise à fournir des connaissances complètes sur la manière de garantir des environnements sportifs sûrs, exempts de harcèlement et d'abus, renforçant ainsi l'engagement de la FIVB en faveur d'un sport sûr. Le cours est hébergé sur le système de gestion de l'apprentissage de la FIVB (LMS), qui propose également d'autres cours éducatifs tels que le cours sur la prévention des manipulations de compétition, le programme Play Clean, le centre de ressources pour les entraîneurs de volleyball et de beach-volley et le centre de ressources pour les arbitres. Volley-ball et beach-volley. Dans le cadre du Règlement disciplinaire FIVB 2023, la Politique de protection de la FIVB précise que tout incident de harcèlement ou d'abus peut entraîner des mesures disciplinaires.

Informations complémentaires : [Cours d'apprentissage en ligne obligatoire sur la protection](#)

Exemple de « Cours de protection »

Organisation : Fédération mondiale d'aviron

Description : World Rowing s'engage à favoriser un environnement exempt de harcèlement et d'abus, en accordant la priorité au bien-être de toutes les personnes impliquées. Tout comportement constituant du harcèlement ou de l'abus est strictement interdit et viole à la fois le Code d'éthique de World Rowing et le Code d'éthique du Comité international olympique (CIO). World Rowing fournit divers documents et politiques pour sensibiliser ses membres au sport sûr et à l'intégrité. Les principaux documents comprennent : Politique et procédures de protection de World Rowing, Code d'éthique de World Rowing, Orientations pour un recrutement plus sûr de World Rowing, Responsables de la protection des événements de World Rowing. World Rowing fournit une plateforme pour signaler le harcèlement ou les abus.

World Rowing propose la rediffusion de webinaires sur la protection des athlètes portant sur un large éventail de politiques de protection, notamment : les droits et responsabilités des athlètes en matière de protection, une boîte à outils pour les athlètes, le point de vue des athlètes et des entraîneurs - Créer un

environnement sûr, le point de vue des dirigeants et des officiels des fédérations membres - Conseils pratiques pour l'élaboration de politiques et de procédures.

Informations complémentaires: <https://worldrowing.com/responsibility/safeguarding/>

6. Étapes vers le niveau suivant

Au niveau 2 ★★ « Émergent »	Au niveau 3 ★★★ "Développement"	Au niveau 4 ★★★★ "Établi"	Au niveau 5 ★★★★★ "Intégré"
<ul style="list-style-type: none"> Effectuer des évaluations régulières et informelles des risques en mettant l'accent sur la probabilité et l'impact, en reconnaissant l'importance d'identifier les problèmes potentiels de protection. Faciliter des discussions informelles et continues sur la protection avec le personnel, les bénévoles et les participants, en diffusant des informations essentielles pour sensibiliser. Commencez à échanger avec les commissions médicales, des athlètes, de l'entourage des athlètes, de l'égalité des sexes, de 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des processus réguliers d'évaluation des risques pour identifier et évaluer les risques en mettant l'accent sur leur probabilité et leur impact, garantissant une couverture complète de tous les domaines de l'organisation. Proposer des séances de formation sur la protection aux dirigeants, au personnel, aux bénévoles et aux athlètes, couvrant les concepts clés, et distribuer du matériel de sensibilisation pour promouvoir une compréhension commune de l'importance de la protection et des 	<ul style="list-style-type: none"> Établir un processus d'évaluation des risques structuré et régulier pour identifier systématiquement les risques, évaluer en profondeur leur probabilité et leur impact, et mettre en œuvre des procédures documentées et des mesures préventives basées sur ces évaluations. Élaborer et intégrer une politique de protection globale au sein du Code de conduite, garantissant un engagement fort envers les pratiques antidiscriminatoires et la protection des individus contre toutes les formes de harcèlement, d'exploitation et d'abus, tout en décrivant des mesures de réponse efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer régulièrement des évaluations complètes et participatives des risques en impliquant le personnel, les bénévoles, les athlètes et les parents afin d'identifier, d'évaluer et de surveiller de manière approfondie les risques potentiels en matière de protection. Mettre à jour et mettre en œuvre en permanence des mesures d'atténuation proactives basées sur ces évaluations. Mettre à jour les outils et services de soutien pour intégrer des approches centrées sur l'athlète et tenant compte des traumatismes, favorisant ainsi un

<p>l'éthique, des affaires juridiques et des organisations membres sur les efforts de protection.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir activement la sensibilisation des dirigeants aux risques liés aux procédures et politiques de protection inadéquates. 	<p>conséquences des violations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter une politique de protection conforme au code de conduite de l'organisation, aux dispositions éthiques et aux autres politiques. • Nommer un responsable de la protection (SPOC) chargé de mettre en œuvre et de surveiller la politique de protection et de servir de contact principal pour les préoccupations et les signalements. • Aligner la politique de protection sur les lois nationales, en définissant clairement les types de harcèlement et d'abus. • Désignez un membre du conseil d'administration ou un individu de niveau exécutif chargé de superviser la politique de protection. • Examiner et mettre à jour les politiques et procédures de l'organisation pour prévenir, protéger, 	<p>aux problèmes de protection.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des programmes de formation structurés et continus en matière de protection pour les dirigeants, le personnel et les bénévoles, couvrant la prévention, l'identification et le signalement des problèmes, ainsi que les détails du code de conduite. • Reconnaissez publiquement l'engagement de la direction en matière de protection et indiquez clairement l'engagement de l'organisation envers ces principes dans toutes les communications officielles. • Mener régulièrement des campagnes de sensibilisation sur plusieurs canaux de communication pour renforcer l'importance de la protection. • Offrir des séances de formation ponctuelles qui encouragent les approches centrées 	<p>changement de culture organisationnelle visant à donner la priorité à la protection dans le sport.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des initiatives continues et complètes de formation et de sensibilisation pour l'ensemble du personnel, des bénévoles et des participants, en mettant l'accent sur les mesures préventives, le code de conduite et des mécanismes de signalement clairs des problèmes de protection. • Offrir une formation spécialisée à l'agent de protection et au personnel clé impliqué dans le processus d'intervention, en veillant à ce qu'ils soient dotés des connaissances et des compétences les plus récentes pour gérer efficacement les problèmes de protection. • Mener des campagnes de sensibilisation régulières en utilisant les canaux de communication
--	--	--	--

	<p>répondre et traiter les cas de harcèlement et d'abus, en mettant l'accent sur des facteurs de risque spécifiques et des populations vulnérables.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir une approche de partenariat multi-agences en collaborant activement avec les parties prenantes nationales, telles que les forces de l'ordre, les experts en protection et les organisations concernées, afin de garantir des efforts coordonnés dans la gestion des problèmes de protection. • Élaborer et mettre en œuvre un plan de sauvegarde utilisant les principes SMART , en garantissant la disponibilité de ressources humaines et financières suffisantes. • Créer ou adapter un code de conduite pour le personnel et les bénévoles qui décrit le comportement 	<p>sur l'athlète et tenant compte des traumatismes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publier largement la politique de protection afin de garantir que toutes les parties prenantes soient informées de l'engagement de l'organisation à protéger les individus contre le harcèlement, l'exploitation et les abus. • Mettre en place un système de signalement confidentiel et accessible, avec des mécanismes et des responsabilités clairement définis pour toutes les parties prenantes, en veillant à ce que les canaux soient bien médiatisés et à ce que les agents de protection formés traitent les signalements rapidement, de manière confidentielle et avec des mesures de suivi appropriées. • Communiquez clairement les noms et les responsabilités de ceux qui reçoivent et gèrent les 	<p>les plus efficaces pour atteindre divers groupes cibles et renforcer les principes de protection.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir et maintenir une politique de protection complète qui intègre un engagement envers les pratiques antidiscriminatoires, assure la protection contre le harcèlement, l'exploitation et les abus et s'aligne sur la législation nationale. Cette politique doit inclure des procédures claires pour évaluer, identifier, prévenir et contrôler les violations de la protection, avec des rôles et des responsabilités clairement définis. • Élaborer et mettre en œuvre un plan stratégique pour faire progresser les initiatives de protection au sein des organisations membres, en garantissant l'alignement et le soutien de l'ensemble des membres. • Mettre en œuvre et surveiller
--	---	--	--

	<p>approprié et les conséquences en cas d'inconduite, et le diffuser dans toute l'organisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer la position et l'approche de l'organisation en interne pour assurer la sensibilisation et l'alignement entre tous les membres. • Demandez conseil aux organismes gouvernementaux ou aux agences dirigeantes sur les procédures de contrôle du personnel et des bénévoles, en particulier ceux qui travaillent avec des groupes à haut risque ou dans des situations à haut risque, et établissez un processus de contrôle complet. • Traiter les risques spécifiques au sport pour tous les groupes vulnérables, en veillant à ce que des mesures de protection adaptées soient en place. 	<p>rappports de protection au sein de l'organisation .</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désignez un deuxième point de contact interne pour les problèmes de protection et les signalements, de préférence d'un sexe différent, afin de fournir un soutien supplémentaire. • Mettre en œuvre une procédure claire exigeant que tous les bénévoles et le personnel signent le code de conduite avant de commencer leurs fonctions, garantissant ainsi la compréhension et l'engagement envers les principes de protection. • Établir et appliquer des procédures de prévention, d'identification, de contrôle et d'évaluation des violations potentielles des mesures de protection, parallèlement à la mise en œuvre d'activités régulières de prévention et de sensibilisation au sein de l'organisation. 	<p>régulièrement les programmes de prévention et d'éducation, en invitant des experts externes à examiner le contenu en fonction des cas signalés et des évaluations des risques mises à jour.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que la politique de protection soit accessible au public sur le site Web, régulièrement révisée à la lumière des évaluations des risques et distribuée aux organisations membres pour une application cohérente. • Établissez un code de conduite clair et spécifique à chaque rôle qui doit être signé par tout le personnel, les bénévoles, les athlètes et les officiels avant qu'ils ne commencent leurs rôles ou leurs activités, garantissant ainsi l'engagement envers les principes de protection. • Revoir et améliorer régulièrement les procédures de signalement en fonction des évaluations des cas
--	---	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> • Participer à des discussions internes pour élaborer une stratégie de recours efficace pour répondre de manière appropriée aux incidents de protection. • Définir clairement la portée de la politique, en précisant à qui elle s'applique, et fournir un soutien et des conseils aux organisations membres dans sa mise en œuvre. • Intégrer des pratiques de réalisation de projets sécuritaires dans le processus d'appel d'offres pour les événements et les appels d'offres, en veillant à ce que les mesures de protection fassent partie intégrante de toutes les phases du projet. • Établir une procédure de contrôle claire et complète qui réponde aux exigences du gouvernement national et des organismes directeurs du sport, y compris le 	<p>et des examens des mesures correctives afin de garantir qu'elles restent efficaces et réactives.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir un soutien impartial aux personnes ayant des préoccupations en matière de protection en veillant à ce qu'un agent de protection formé, distinct des opérations principales de l'organisation, soit disponible, avec des agents hommes et femmes accessibles pour répondre à différents besoins. • Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de recours solide qui comprend des mesures pour une réponse efficace et appropriée aux problèmes de protection, offrant aux victimes et aux survivants d'abus la possibilité d'être entendus et de participer activement au processus de résolution. • Intégrer des approches centrées sur l'athlète et tenant compte des traumatismes
--	--	--	---

		<p>contrôle de tout le personnel et des bénévoles qui travaillent avec des groupes cibles à haut risque tels que les enfants, les jeunes ou les adultes à risque.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des contrôles DBS (Disclosure and Barring Service) obligatoires pour tout le personnel et élaborer des politiques RH ad hoc pour garantir une conformité continue et la protection des groupes vulnérables au sein de l'organisation. 	<p>comme éléments fondamentaux des stratégies de protection de l'organisation pour garantir un traitement sensible et efficace de tous les cas.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir une procédure de sélection rigoureuse dans le cadre du recrutement, conforme aux exigences des organismes nationaux et sportifs . Cette procédure doit inclure des références, des questions d'entretien liées au sport sécuritaire et des vérifications du casier judiciaire, le cas échéant. • Étendre les procédures de contrôle aux organisations partenaires et aux prestataires de services pour garantir qu'ils se conforment à la politique de protection de l'organisation ou qu'ils disposent de politiques et de mesures équivalentes pour répondre aux préoccupations en matière de
--	--	---	--



Support the Implementation of GOOD GOVERNANCE in Sport
-Edition 2024-



Co-funded by
the European Union

			protection de manière appropriée et efficace.
--	--	--	---